



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

NCA CLUSA
The National Cooperative Business Association • CLUSA International

RÉSILIENCE ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE AU SAHEL-RÉSILIENCE
RENFORCÉE (REGIS-ER)

GROUPES DE TRAVAIL CITOYENS

LE DÉVELOPPEMENT À L'INITIATIVE
DE LA COMMUNAUTÉ POUR
FAVORISER LA RÉSILIENCE



DÉVELOPPEMENT À L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTÉ POUR FAVORISER LA RÉSILIENCE ET L'AUTONOMIE

Un Groupe de Travail Citoyen est une organisation de la société civile composée de représentants des conseils locaux ou villageois et d'autres groupes, tels que les groupes mère-à-mère, les associations d'épargne et de crédit, les groupes de jeunes ou les associations d'agriculteurs et le secteur privé. Un Groupe de Travail Citoyen est une plateforme inclusive et participative qui donne la parole aux citoyens, en communiquant leurs besoins et leurs priorités. En collaboration avec le conseil municipal et les partenaires de développement, le Groupe de Travail Citoyen planifie, sensibilise et suit les activités qui renforcent la résilience.

Dans un souci de durabilité, notre approche consiste avant tout à renforcer les structures existantes. Les conseils municipaux existent

Le projet Résilience et croissance économique au Sahel - Résilience renforcée (REGIS-ER) est une initiative d'une durée de sept ans (2013-21) du portefeuille RISE, soutenue par l'USAID. Il visait à accroître la résilience des populations chroniquement vulnérables dans les zones agro-pastorales marginales du Burkina Faso et du Niger en renforçant les moyens de subsistance, la gouvernance et l'état sanitaire et nutritionnel des communautés. De novembre 2013 à novembre 2018, REGIS-ER a travaillé dans six régions, 25 municipalités, touchant directement 570 villages à travers la zone d'intervention de RISE au Burkina Faso et au Niger. À partir d'octobre 2019, le projet bénéficiant d'un financement supplémentaire est entré dans sa phase finale, se concentrant sur huit municipalités dans trois régions du Burkina Faso et du Niger.

dans toutes les communes du projet en tant que structures formelles de gouvernance décentralisée. Au Burkina, les Conseils Villageois de Développement (CVD) existent dans chaque village et sont des institutions mandatées par le gouvernement. Mais comme de nombreux CVD n'étaient pas entièrement fonctionnels, REGIS-ER les a revitalisés et renforcés. Au Niger, les comités locaux de développement (CLD) ne sont pas actuellement des institutions officielles, mais leur existence remonte au régime de Kountché au début des années 1980. Certains CLD (non officiels) existaient encore, et REGIS-ER a utilisé ces entités et d'autres entités informelles de ce type comme ancrage institutionnel de la communauté.

L'engagement communautaire de REGIS-ER a stimulé la revitalisation des conseils villageois de développement (CVD) burkinabés et des comités locaux de développement (CLD) nigériens, mais le projet a remarqué que les acteurs de la société civile disposaient de possibilités limitées pour s'engager formellement auprès du gouvernement communal et vice versa. En réponse, REGIS-ER a travaillé avec les groupes communautaires et le gouvernement communal pour former des groupes de travail citoyens qui opèrent au niveau communal pour faciliter la communication bidirectionnelle entre les villages et le gouvernement municipal. À cette fin, REGIS-ER a établi 15 groupes de travail citoyens fonctionnels au Burkina Faso et au Niger qui soutiennent 1200 villages. Avec la reconnaissance officielle des conseils municipaux, les Groupes de Travail Citoyens suivent les activités de développement à succès et en rendent compte au conseil ; ils suivent les situations qui affectent la paix, la sécurité ou la résilience et alertent les autorités ; ils coordonnent les activités des conseils villageois de développement burkinabè (CVD) ou des comités locaux de développement nigériens (CLD) ; et ils font le plaidoyer auprès des conseils municipaux pour la mise à l'échelle de solutions durables visant à renforcer la résilience.

RELIER LES COMMUNES ET LES VILLAGES

Un Groupe de Travail Citoyen suit et évalue les activités de résilience dans la commune, ce qui aide les conseils municipaux à prendre des décisions éclairées basées sur les données provenant de leurs propres communautés. Les CLD et les CVD sont les points de contact des Groupes de Travail Citoyens au niveau du village. Chaque CLD ou CVD coordonne la mise en œuvre des activités de résilience dans sa communauté et fournit au Groupe de Travail Citoyen des informations détaillées sur l'avancement de ces activités.

Les Groupes de Travail Citoyens effectuent un large éventail de tâches : soutien à l'élaboration des plans d'action et au suivi de leur mise en œuvre ; collecte, analyse et diffusion des données sur les activités ; sensibilisation de la communauté relative aux activités et aux partenaires locaux de mise en œuvre ; conseil et soutien aux comités villageois et aux groupes thématiques de parties prenantes ; plaidoyer auprès des partenaires de développement et de la collectivité locale ; et mise en relation du secteur privé, des services techniques gouvernementaux et des producteurs.

REGIS-ER a contribué à renforcer la résilience des populations chroniquement vulnérables dans les zones agricoles et agro-pastorales marginales du Burkina Faso et du Niger. NCBA CLUSA a réussi à démontrer, mettre à l'échelle et diffuser des activités de résilience centrées sur l'agriculture de conservation, la santé et la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la gouvernance locale et la réactivité aux chocs au profit de près de 320 000 familles au Burkina Faso et au Niger.

Les Groupes de Travail Citoyens constituent une plateforme permettant aux communautés et même aux communes d'apprendre les unes des autres et d'adopter de nouvelles pratiques. Les sous-comités des Groupes de Travail Citoyens donnent des orientations et des conseils aux groupes de village sur les meilleures pratiques pour renforcer la résilience, en assurant la qualité et la cohérence des activités.



CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN

La première étape consiste à s'assurer que toutes les conditions nécessaires sont réunies pour créer un Groupe de Travail Citoyen fonctionnel. Elle commence par une concertation avec les autorités communales pour élaborer une stratégie. Une fois la stratégie approuvée, le maire prend un arrêté pour autoriser la création d'un Groupe de Travail Citoyen dans la commune. L'arrêté comprend des détails sur l'organisation, la composition et le fonctionnement du Groupe de Travail Citoyen. La commune organise ensuite un atelier d'information pour les parties prenantes, notamment les présidents de CVD ou de CLD, les présidents des sous-comités du conseil municipal, les organisations de femmes et de jeunes, les services techniques et d'autres partenaires ressources, tels que les volontaires de la santé communautaire ou les auxiliaires vétérinaires.

Tous les villages sont membres du Groupe de Travail Citoyen, mais dans la pratique, c'est le bureau exécutif

qui coordonne et met en œuvre les actions. Le comité exécutif est élu lors d'une assemblée générale à laquelle participent deux à cinq représentants de tous les villages. Les membres du bureau exécutif doivent remplir trois critères : 1) être délégués par leur CLD/ CVD pour participer à l'assemblée générale ; 2) être prêts et disponibles pour travailler bénévolement ; et 3) démontrer des compétences de leadership (par exemple en prenant la parole devant l'assemblée générale pour soutenir leur candidature). La plupart des membres du bureau exécutif ont participé activement à REGIS-ER et ont acquis de nombreuses compétences pour créer des moyens de subsistance résilients, ainsi que des formations à des approches telles que le développement positif des jeunes ou la gestion des données. Un bureau exécutif doit comprendre au moins une femme.

Les postes à pourvoir sont le président du Groupe de Travail Citoyen, un secrétaire et deux trésoriers. L'élection du bureau exécutif est documentée dans un rapport d'élection. Un exemplaire est remis au maire, et le bureau exécutif élu en conserve un autre. Le maire et le conseil municipal disposent alors de 30 jours pour examiner et valider l'élection du bureau exécutif, y compris pour statuer sur les éventuels litiges ou objections. Au bout de 30 jours, le bureau validé est communiqué par le maire qui publie la liste par arrêté.

Le bureau exécutif est élu pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. A la fin de chaque mandat, le renouvellement commence par une campagne d'information suivie par les phases d'élection, de validation et d'installation, comme décrit ci-dessus. En cas de décès, de démission, de révocation ou d'inéligibilité d'un membre du bureau exécutif, celui-ci est remplacé au moyen d'une élection spéciale pour le reste du mandat.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Une auto-évaluation initiale fournit le point de référence des capacités existantes et aboutit à un

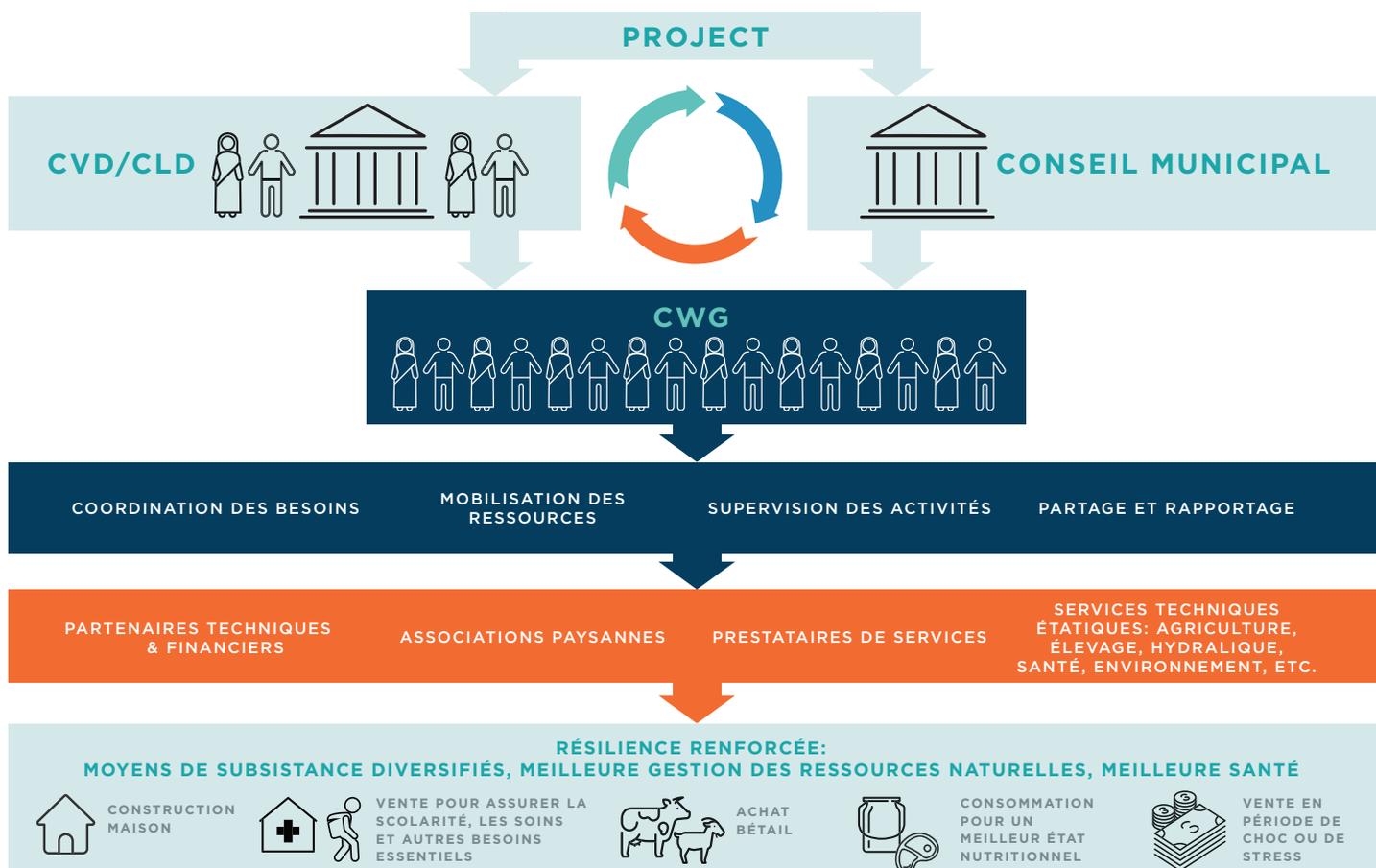
SÉCURISATION FONCIÈRE POUR LES FEMMES

Le Groupe de Travail Citoyen de la commune de Tondikandia (Niger) a réussi à sécuriser 10 nouveaux sites, d'une superficie totale de 12 hectares, pour des groupements féminins. Ces terres étaient initialement dégradées, mais grâce aux efforts de bio-récupération, les groupements féminins les ont rendues à nouveau fertiles. Le Groupe de Travail Citoyen a également obtenu un prêt pour un jardin de 2 hectares cultivé par un groupement féminin. Le groupe de 100 femmes a gagné 130 dollars US chacune en un an, après avoir réinvesti une partie du produit brut dans l'entretien du jardin et les intrants.

L'ENGAGEMENT CITOYEN EN ACTION

- Les Groupes de Travail Citoyens collaborent avec les stations de radio locales et les agents de santé communautaires pour sensibiliser aux mesures et aux comportements à adopter pour prévenir la Covid-19.
- Les Groupes de Travail Citoyens ont organisé des journées de nettoyage communautaire et ont fait un plaidoyer pour et obtenu la construction de latrines familiales avec le soutien de la direction régionale de l'hydraulique et de l'assainissement.
- Les Groupes de Travail Citoyens ont géré avec succès les activités de habbanaye (transfert de bétail) et ont persuadé les municipalités de contribuer en acquérant des animaux pour les placer chez les bénéficiaires (femmes vulnérables).
- Les Groupes de Travail Citoyens font un plaidoyer vigoureux et facilitent l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes, et les aident à obtenir des titres de propriété.
- Grâce à WhatsApp, des Groupes de Travail Citoyens et des conseils municipaux ont aidé de jeunes entrepreneurs à ouvrir des kiosques pour recharger les téléphones portables.
- Les Groupes de Travail Citoyens ont aidé les comités villageois à améliorer la conservation des eaux et des sols et à restaurer les terres dégradées, améliorant ainsi la production agricole et horticole sur ces sites au profit des femmes.

FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN



LEÇONS APPRISSES DE L'ÉTUDE SUR LA DURABILITÉ

plan de renforcement des capacités sur lequel le Groupe de Travail Citoyen et le projet s'accordent. L'engagement en faveur de l'atteinte des objectifs de renforcement des capacités est établi par le biais d'un contrat (protocole d'entente ou accord de subvention), et constitue la base d'une approche de coaching. Des auto-évaluations annuelles permettent de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Aussi bien REGIS-ER que l'institution elle-même étaient chargés d'améliorer les capacités, en se concentrant sur les critères clés de la durabilité, tels que la capacité technique, la viabilité financière et les liens avec d'autres acteurs du système. L'objectif final était de permettre au Groupe de Travail Citoyen de continuer à fournir des services après la fin du projet. Au fur et à mesure que les connaissances et les capacités du Groupe de Travail Citoyen s'approfondissaient, le rôle de NCBA CLUSA a évolué pour passer de formateur à animateur et à coach, jusqu'à ce que l'entière responsabilité soit transférée à la fin du projet. Tout au long de la durée de REGIS-ER, le rôle de NCBA CLUSA a été de suivre et de guider le Groupe de Travail Citoyen dans la conduite et la gestion des activités.

Les sujets de formation spécifiques comprenaient une orientation sur le cadre réglementaire relatif à l'organisation, au fonctionnement et aux rôles du Groupe de Travail Citoyen (en tant qu'association de la société civile), et les relations entre le Groupe de Travail Citoyen et le CVD/CLD et les autres institutions présentes dans la commune. REGIS-ER a également assuré la formation sur la planification des projets, la collecte et l'analyse des données et les rapports y afférents.

REGIS-ER a commandité une évaluation indépendante des Groupes de Travail Citoyens, qui a conclu qu'ils jouent un rôle essentiel et apprécié en matière de développement et qu'ils offrent un « bon potentiel de durabilité dans les deux pays ». Cette détermination repose sur des critères tels que le profil du Groupe de Travail Citoyen, le dynamisme et l'engagement des dirigeants et des comités spécialisés, ainsi que la qualité de la collaboration avec le gouvernement municipal.¹ Les principales conclusions sont:



L'approche de coaching basé sur des contrats avec les institutions locales favorise la redevabilité entre le projet et les institutions locales, ainsi qu'entre les Groupes de Travail Citoyens, les CLD ou CVD et les conseils municipaux. L'analyse des relations entre ces différents acteurs a montré que chaque partie prenante s'est approprié les activités de résilience dans la commune et comprend son rôle.

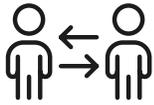


Des sous-comités spécialisés ou focalisés sur les bonnes pratiques au sein des Groupes de Travail Citoyens prônent et développent les ressources humaines locales dans les aspects techniques des activités réussies de résilience. Avec ces comités, les Groupes de Travail Citoyens étendent la portée opérationnelle des services techniques.



Le rôle des services techniques publics est de soutenir les sous-comités des Groupes de Travail Citoyens, d'assurer la capacité technique, le contrôle de la qualité et le suivi-évaluation. Les services techniques assurent également le respect des directives et des normes de la politique nationale.

¹ Abdou Diouf. 2020. Étude sur la durabilité des Groupes de travail citoyens dans la coordination et la mise en œuvre des initiatives de résilience au Niger et au Burkina Faso. NCBA CLUSA: USAID | REGIS-ER. Accord de coopération N° 625-A-14-00001.



L'intensité et la qualité de la relation entre les Groupes de Travail Citoyens et les autorités municipales dépendent fortement du leadership des Groupes de Travail Citoyens ainsi que de l'ouverture et de l'engagement du maire et du conseil municipal. Lorsque ces relations sont fortes, là où les autorités municipales considèrent les Groupes de Travail Citoyens comme un bras technique du programme municipal, on retrouve chez les Groupes de Travail Citoyens plus de facteurs favorisant la durabilité, tels que la détermination et les ressources financières.



La collaboration entre le Groupe de Travail Citoyen et les autorités municipales sur les initiatives de résilience produit un impact socioéconomique élevé au niveau communautaire, surtout pour les groupes sociaux défavorisés à savoir les femmes et les jeunes.



L'obtention de la reconnaissance légale de cette institution au niveau national est une priorité. Si les Groupes de Travail Citoyens au Niger et au Burkina Faso sont reconnus par des actes municipaux, ceux-ci ne garantissent pas la personnalité morale en tant qu'institution associative ou coopérative de la société civile.



L'insécurité au Burkina Faso et au Niger crée des opportunités pour les Groupes de Travail Citoyens d'intervenir là où d'autres ne peuvent pas. En revanche, l'insécurité crée aussi des obstacles à la durabilité, car elle entrave leurs efforts de mobilisation des ressources.

LUTTE CONTRE LA COVID-19: LE GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN DE TAGAZAR INSPIRE LES AUTORITÉS LOCALES

Suite aux premiers cas de COVID-19 au Niger, en mars 2020, le Groupe de Travail Citoyen de Tagazar, dans la région de Tillabéri, s'est distingué par son engagement proactif. Conscient de la gravité de la maladie, le Groupe de Travail Citoyen local a pris l'initiative d'utiliser son groupe WhatsApp, «Tagazar Ma Zaada», pour sensibiliser sur la pandémie.

Constatant l'impact de cette initiative, le préfet du département de Balleyara a décidé d'utiliser le groupe WhatsApp pour faire passer les annonces du gouvernement et d'autres messages importants concernant le nombre de cas et les mesures barrières de la COVID-19. Les messages partagés par le groupe WhatsApp de Tagazar comprenaient les communiqués des dirigeants locaux influents comme le maire par intérim et le président du conseil municipal de la jeunesse, une organisation non gouvernementale pour les jeunes, qui ont partagé des dizaines de messages de sensibilisation.

Le dynamique président du Groupe de Travail Citoyen de Tagazar a organisé des séances de sensibilisation dans six villages (Teguef, Sassaba, Gao Tawey, Tinkafa, Kogori Tondikire et Kogori Bangoubi) avec de petits groupes de cinq membres du CLD (en respectant les consignes de distanciation sociale), qui ont, à leur tour, sensibilisé d'autres villages en respectant les consignes de distanciation sociale et de sécurité. Le Groupe de Travail Citoyen a suspendu son activité habituelle de développement pour mettre en œuvre les mesures de précaution contre la COVID-19, comme l'installation de dispositifs de lavage des mains, et la désignation d'un responsable chargé du respect des règles pour rappeler aux membres de la communauté de respecter la bonne distance physique et de porter les masques.

La réponse du Groupe de Travail Citoyen de Tagazar face à la COVID-19 démontre son intégration et sa contribution au système de développement local. Sa portée s'étend au-delà des zones d'intervention initiales du projet et il est devenu avec le temps une institution locale de confiance et de premier plan.



1775 Eye Street, NW | 8th Floor | Washington, DC 20006
202.638.6222 | nbaclusa.coop